

République Française
Département : INDRE
Arrondissement : (Le) Blanc
CIRON - Commune

Séance du mercredi 25 février 2026

Délibération N° DE_013_2026

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
15	15	15
Date de la convocation : 19/02/2026		
Pour	Contre	Abstention
15	0	0
Résultat du vote : adoptée		

Le vingt-cinq février deux mille vingt-six, à 20 heures 30, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances (Mairie), sous la présidence de Gérard DEFEZ.

Présents : Gérard DEFEZ, Sylvie LABELLE, Alain BLANCHARD, Geoffroy VIGNES, Lionel BROUARD, Jérôme BLONDEAU, Marie-Noëlle CHAULET, Françoise CREPIN, Marie DOS REIS VIANA, Laurent GOUBARD, Bruno LAFOUX, Jean Marie PAGNARD, Didier PONTON, Dominique RIPPEL, Karine SOULAS

Représentés :

Absents et Excusés :

Conformément à l'article 2121-15 du CGCT, Sylvie LABELLE est nommé(e) à l'unanimité secrétaire de séance.

Objet : Subvention coopérative Scolaire- séjour du 09 au 13/03

Monsieur le Maire donne lecture au conseil municipal de la demande de Mme Patinier directrice de l'Ecole de Ciron.

Un séjour à la montagne est prévu du 9 au 13 mars 2026 avec un coût de 495€ par enfant.

Elle sollicite une aide financière afin de permettre à chaque enfant de profiter du séjour.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide d'attribuer 100€ par enfant sous réserve de la participation réelle au séjour.

La subvention attribuée sera versée à la Coopérative scolaire de Ciron et reprise au budget 2026.

Ainsi fait et délibéré, les jour mois et an que dessus.

Gérard DEFEZ
Président de séance



Sylvie LABELLE
Secrétaire de séance



Date de transmission de l'acte: 03/03/2026
Date de réception de l'AR: 03/03/2026
036-213600539-DE_013_2026-DE
A G E D I

DE_013_2026

